

-----  
Département  
du Doubs

SÉANCE DU 11 DECEMBRE 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20231211-147-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/12/2023

**N° 147/23**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 1<sup>er</sup> décembre 2023
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 18 décembre

**Objet de la délibération :**

Etude de la requalification de la ZAE Aux Malades à Ornans : pilotage et financement

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	69
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	3
· Dont représenté(e)s	8
· Excusé(e)s :	6
· Non excusé(e)s :	11
- Votants	80

Résultat du vote	
- Pour :	80
- Contre :	0
- Abstention :	0

L'an deux mil vingt-trois,  
Le onze décembre,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité de Scey-Maisières, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre.

<b>Présent(e)s</b>	Mesdames et Messieurs les membres en exercice. Henri BARBET à Thierry MAIRE DU POSET, Joël BOLE à Vincent MARGUET, Jean-Marie DALOZ à Christian MESNIER, Sébastien LAITHIER à Christophe JOUVIN, Chantal MARAUX à Nathalie KOWAL BONDY, Gaëtan MILLE à Philippe MARECHAL, Mireille PICARD à Nathalie LAURENT A compter de 20h55 : Angèle LIME à Nathalie VAN DE WOESTYNE
<b>Procuration</b>	Fabienne ARNOUX par Gérard VERMOT-DESROCHES, Pascal GOSSE par Frédéric MAURY, Lydie SAGE par Martial PAULY
<b>Suppléé(e)s</b>	Claude CHATELAIN, Michel DEBRAY, Céline DUBOIS-AUBRY, Elisabeth JACQUES, Romuald MAUGAIN, Alain MONNIER
<b>Excusé(e)</b>	Christine BREUILLLOT, Cyrielle DELISLE, Pascal DUGOURD, Maryse FAILLENET, Danièle FIETIER, Florian GRILLON, Sylvie LHERITIER, Jacques MAURICE, Pascal PERCIER, Jean-Louis POGLIANO, Marie-Christine VERNEREY
<b>Absent(e)s</b>	

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Laurent BROCARD a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Considérant le projet d'implantation du nouvel écocentre dans la ZAE intercommunale Aux Malades parfaitement intégré au paysage,

La commune d'Ornans souhaite restructurer et embellir la Zone d'activité économique à l'entrée ouest de la ville.

La commune d'Ornans et la Communauté de Communes Loue Lison souhaitent conclure une convention pour la réalisation d'une étude portant sur la « Restructuration, l'aménagement et la requalification paysagère de la Zone d'activités » dont le coût sera pris en charge par les deux collectivités à part égale.

Cette étude de « requalification » de la ZAE, pourra servir de modèle pour d'autres études sur d'autres ZAE intercommunales.

A l'unanimité, le conseil communautaire autorise le lancement de cette étude ainsi que ses modalités de financement.

Fait et délibéré en séance, le 11.12.2023

Pour Extrait conforme,  
Jean-Claude GRENIER  
Président

